

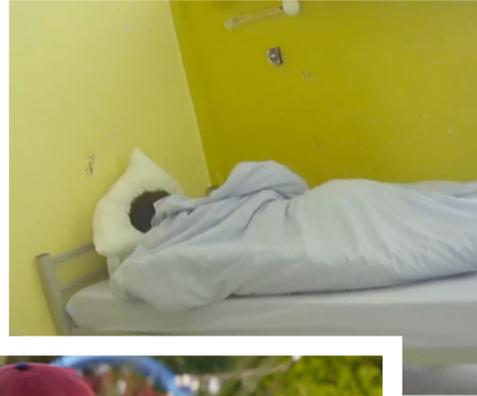


zone
—
INTERDITE

**“MINEURS
EN DANGER :**
ENQUÊTE SUR
LES SCANDALEUSES
DÉFAILLANCES
DE L'AIDE SOCIALE
À L'ENFANCE”

TONY COMITY PRODUCTIONS
PRÉSENTÉ PAR OPHÉLIE MEUNIER
—

DIMANCHE 19 JANVIER À 21:05 SUR 



MINEURS EN DANGER :

ENQUÊTE SUR LES SCANDALEUSES DÉFAILLANCES DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

Un documentaire réalisé par Jean-Charles Doria
Dimanche 19 Janvier à 21.05

Durant un an, les équipes de Zone interdite ont pénétré dans l'univers opaque de l'Aide Sociale à l'Enfance, l'ASE. Mois après mois, elles ont été confrontées aux dérives d'un système censé protéger les enfants, mais qui montre de grandes défaillances.

Face aux portes closes, les journalistes se sont infiltrés dans plusieurs foyers de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), partout en France. Leur enquête dévoile une réalité stupéfiante. Ils y ont rencontré du personnel non qualifié, recruté sans diplôme, sans contrat, et pire parfois, sans contrôle du casier judiciaire.

Dans ces établissements, les adultes censés encadrer les jeunes sont dépassés, parfois violents. Ils laissent les enfants livrés à eux-mêmes, déscolarisés, sans aucun cadre... Il leur arrive même de les bourrer de calmants pour avoir la paix.

L'enquête révèle également un fléau dans de nombreux foyers. Les jeunes filles placées sont la proie de proxénètes. À 13 ou 14 ans, elles fuguent pendant des semaines pour se prostituer dans les hôtels alentours. Maltraitance des enfants confiés, détournement de fonds de la part de dirigeants de foyers... Il arrive que les départements soient informés

de ces dérives depuis des années, et n'agissent pas, préférant la loi du silence à la transparence.

Conséquence d'une politique publique défaillante, des statistiques accablantes : **70% des enfants placés sortent de l'ASE sans diplôme. 20% sont atteints d'un handicap physique ou mental, un SDF sur 4 est un ancien enfant placé.**

Mais le tableau n'est pas tout noir : des foyers comme celui du Bas-Rhin, sont de vrais refuges pour les enfants en danger, délaissés ou maltraités par leur famille. Dans ces structures qui mettent tout en œuvre pour les protéger et les éduquer, les enfants peuvent grandir et évoluer dans de bonnes conditions.

Et il y a aussi des élus comme la députée **Perrine Goulet**, qui se battent pour que les choses bougent et que les enfants placés aient les mêmes chances que les autres enfants. La députée de la Nièvre a une double légitimité pour ce combat, c'est une ancienne enfant "placée" elle a grandi dans les foyers de l'ASE et dénonce dans Zone Interdite la scandaleuse omerta qui règne autour de la protection de l'enfance en France.



QU'EST-CE QUE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE ?

L'aide sociale à l'enfance est une action sociale en faveur de l'enfance et des familles. Elle ne s'adresse pas à l'ensemble des personnes, mais aux familles qui ont des difficultés matérielles ou éducatives aiguës avec leurs enfants et aux jeunes dont les difficultés sociales risquent de compromettre gravement l'équilibre.

LES MISSIONS DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE :

- ✓ Mission de protection
- ✓ Mission de soutien : un soutien matériel, éducatif et psychologique entre autres aux mineurs en danger, un soutien psychologique, un soutien éducatif
- ✓ Mission de prévention
- ✓ Mission de contrôle
- ✓ Mission de signalement

L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE EN CHIFFRES :

UN MANQUE DE STATISTIQUES SUR LE PLAN NATIONAL

Chaque département étant autonome dans la gestion de sa propre Protection de l'enfance, les données chiffrées relatives à l'ASE ne sont pas centralisées et il y a un manque de statistiques sur le plan national. Il est parfois difficile d'identifier le nombre d'enfants concernés et de caractériser les diverses formes de précarité qui les touchent. Il ressort tout de même de plusieurs rapports les indicateurs suivants :

341 000 enfants concernés en 2018

En 2018, le nombre de mesures relevant du dispositif de protection de l'enfance était estimé à 341 000 sur la France entière, ce qui représente environ 2 % des mineurs.

Parmi eux, 176 000 mineurs et jeunes majeurs sont accueillis dans des établissements ou des familles d'accueil de l'ASE.

36% sont en foyers. 47% sont en familles d'accueil. 16% sont en appartement, en internat, à l'hôtel...

Grande disparité dans la distribution des budgets

En 2017, les dépenses des départements pour l'ASE s'élevaient à 8 milliards d'euros. Mais chaque département gérant comme il l'entend sa Protection de l'enfance, il y a de grandes disparités dans la façon d'attribuer les budgets : la Charente Maritime par exemple, déclare y consacrer 19% de son budget global, le Rhône à peine 5%.



13 fois +
de risque d'avoir un enfant à 17 ans pour les filles de l'ASE



5 fois -
de chance environ, de préparer le bac général.



20% au moins
des jeunes de l'ASE ont un handicap physique ou mental.



70%
sortent de l'ASE sans diplôme



1 SDF sur 4
est un ancien enfant placé.



Présenté par Ophélie Meunier
Réalisé par Jean-Charles Doria
Produit par Tony Comiti Productions
Producteur exécutif Zone Interdite : Jean-Marie Tricaud
Rédactrice en chef : Maud Brunel



Direction de la communication

Julie Gressani - 01 41 92 58 49 - jgressani@m6.fr
Adrien Bosch - 01 41 92 66 68 - Adrien.bosch@m6.fr

 <https://www.facebook.com/zoneinterditem6/>

 <https://twitter.com/ZoneInterdite>

#ZoneInterdite

6play https://www.6play.fr/zone-interdite-p_845